



**Par « Japon militaire » nous entendons l'histoire militaire du Japon hors de ses frontières ; cette histoire est brève, dévorante, parfois insensée et paroxystique, souvent glorieuse, à plusieurs égards elle est singulière, elle est une clé de la compréhension du Japon actuel et elle pèse sur son futur. Ce terme évoque aussi un atavisme guerrier, un trait de civilisation, un climat psychologique particulier. Ce livre fait revivre le Japon militaire depuis sa réactivation par Meiji jusqu'au paroxysme de la guerre du Pacifique, ainsi que, nécessairement, les politiques militaristes de son oligarchie ; il analyse la phase de contrition et de compromis stratégique du demi-siècle écoulé, et il aborde la problématique de son devenir au début du XXI<sup>e</sup> siècle dans un environnement critique en Asie.**

L'histoire militaire extérieure du Japon, même à l'échelle de son histoire générale, est courte — moins d'un siècle et demi —, car elle ne peut être contée que depuis l'ouverture en 1868 du Japon au monde extérieur. Les opérations militaires occupent une vingtaine d'années, sous les règnes de trois empereurs, Meiji, Taisho et Hirohito. On décompte cinq campagnes brèves et quatre guerres — contre la Chine, la Russie, à nouveau la Chine, et les États-Unis. Toutes ces campagnes ont été victorieuses, à l'exception de la gigantesque guerre du Pacifique, qui se termina par la reddition sans conditions du Japon en 1945. Un trait stupéfiant de ce parcours est la rapidité avec laquelle ce pays qui émergeait de la féodalité parvint à se hisser en moins de vingt ans au niveau militaire de ses voisins chinois et russes, puis, à partir des années trente, à celui des puissances occidentales, au point de prendre ses distances avec elles pour ne pas être enfermé dans des accords navals restrictifs. Certes, le Japon emprunta largement la technologie de l'Occident et se fit aider, mais il prouva un véritable génie technologique.

Cette histoire militaire est aussi celle d'un accaparement du politique par le militaire. Dans les années trente, les militaires parvinrent à circonvenir les éléments modérés du bloc impérial. L'histoire du Japon devint alors essentiellement une aventure militaire, expansionniste et impérialiste. L'oligarchie n'ambitionna rien de moins que d'assujettir une large partie de l'Asie et d'en chasser les Occidentaux. Elle développa la puissance militaire et tint le peuple à l'écart de la politique extérieure. Celui-ci fut éduqué dans la mystique impériale, dans le patriotisme le plus exigeant, et dans la perspective de la guerre ; il était par avance sacrifié à l'édification du grand Empire. Le soldat japonais formé avec l'extrême rigueur de la tradition samouraï et des méthodes européennes, endoctriné à outrance, servira ce système jusqu'au sacrifice. Les codes impériaux voilent le rôle des empereurs dans cette politique conquérante, parfois hasardeuse, et finalement dramatique.



Cette histoire militaire, si longtemps victorieuse, fut brutalement stoppée par la défaite de 1945 ; défaite absolue, car à celle des armes classiques s'ajouta le cataclysme nucléaire. A l'initiative de l'occupant américain, les profonds changements qu'entraîna cette défaite furent enracinés dans une nouvelle constitution. Celle-ci, d'inspiration américaine, écarta la fonction impériale, institua une démocratie à l'occidentale, et, fait peut-être sans précédent dans l'histoire, elle introduisit dans ce texte le renoncement à la guerre (Article 9). C'était la fin officielle du militarisme et donc du Japon militaire.

Cette vision idéaliste s'avéra très vite inadaptée aux réalités de la vie d'une nation de quatre-vingts millions d'habitants. En 1951, le Japon dut conclure avec les États-Unis un Traité de sécurité dont la contrepartie fut la présence au Japon de forces américaines ; il dut rapidement se doter de forces de sécurité intérieure qui se transformèrent en 1954 en force d'autodéfense. Le contournement de l'Article 9 était patent et compréhensible ; ainsi, un processus de remilitarisation rampante se développa, limité aux armes conventionnelles, tandis que le Japon, témoin exempté de la Guerre froide, se consacrait à sa reconstruction économique et morale. Celle-ci réussit prodigieusement jusqu'à la fin des années quatre-vingt. La stabilité politique était assurée par un parti dominant, le Parti libéral démocrate, dont la suprématie dura jusqu'en 1993, ce fut « le système 1955 ». Cependant, la délégation même partielle de la défense nationale signifiait toujours allégeance, et donc recul de la souveraineté.

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, après cinquante ans de paix, le Japon est bien dans le trio, ou le quatuor, des premières puissances mondiales. Alors que la génération qui connut la guerre du Pacifique disparaît, la sauvegarde de sa sécurité paraît immuablement assurée : il est toujours allié aux États-Unis par le pacte de sécurité, les budgets de ses FAD sont parmi les premiers budgets militaires mondiaux, dans les limites de 1 à 1,5 % de son PNB, et sans que le label de pays pacifiste lui soit contesté ; il est membre de l'ONU, l'un de ses plus lourds contributeurs et des plus généreux donateurs aux pays démunis. Et pourtant le Japon est à un tournant de son avenir : il doit recon; sidérer les critères de son développement, de sa sécurité et de sa stature internationale. En effet, son économie stagne depuis vingt ans, la situation géopolitique en Extrême-Orient présente des risques de conflits, et il n'est toujours pas la puissance diplomatique qu'il pourrait être, on a dit qu'il devrait normaliser sa situation.

Sur le premier point, disons brièvement que les méthodes qui réussirent après la guerre sont obsolètes ; sur le deuxième point, l'origine profonde des tensions est la compétition économique et les luttes sourdes pour l'hégémonie régionale, voire mondiale, dont on ne voit pas qu'elles peuvent disparaître par des compromis de façade ; enfin si la stature internationale est le reflet d'une réelle puissance économique, militaire, culturelle, et si sa haute expression est le statut de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, alors le Japon est une grande puissance inachevée. La normalisation, du moins selon les critères du siècle écoulé, signifie que le Japon doit recouvrer sa totale souveraineté, affirmer son indépendance et une haute capacité en matière de défense. Il n'est pas sûr que le monde ait progressé en sagesse au point que le seul et sincère apostolat de la paix, assorti de ce bas profil militaire, conférerait au Japon la stature d'un État membre permanent du Conseil de Sécurité.

Un regard sur la situation géopolitique de l'Extrême-Orient situe le Japon au centre d'un périmètre critique constitué de six pays — Chine, États unis, Russie, les deux Corée(s) et Taiwan —, dont un non asiatique et quatre détenteurs de l'arme nucléaire. Les scénarios croisés de conflit ou d'alliance les plus lourds de conséquences concernent la Chine et les États-Unis, avec une probable implication du Japon, mais la surprise stratégique peut surgir de Taiwan, de la Corée du Nord, voire de la Russie en pleine résurgence politique. Toute modification notable, préméditée ou accidentelle, de ce face-à-face géopolitique interpellera les États-Unis, retentira sur le Japon, et pourra dégénérer en conflit, en dépit de la théorie de la disparition des conflits interétatiques. D'une part, la doctrine de la disparition des guerres

interétatiques et de l'impossibilité d'utiliser l'arme nucléaire, ne fait pas l'unanimité des théoriciens, d'autre part tout pays doit se préparer à la forme de conflit qui peut surgir dans son environnement. Or aujourd'hui, le Japon peut sans doute répondre avec ses FAD à une attaque conventionnelle, mais pas à une menace ou une attaque nucléaire ; il demeure tributaire des États-Unis pour cette forme ultime et quasi radicale de protection. Le Japon peut-il rester éternellement sous le parapluie nucléaire américain, n'est-ce pas une imprudence, ne doit-il pas accomplir l'acte politique et stratégique majeur de l'acquisition de l'arme nucléaire, ce qui est à sa portée ?

Cette problématique est complexe et périlleuse : l'accession au nucléaire signifierait l'abrogation, ou le réaménagement, de l'article 9 de la Constitution de 1947, la renégociation de son pacte de sécurité avec les États-Unis, des accommodements grinçants avec les puissances nucléaires locales ; ou bien elle peut déclencher une crise de politique intérieure, un train de réactions dangereuses à l'extérieur — une escalade des armements, de nouvelles alliances, menaces ou conflits. La pleine restauration du Japon militaire par le nucléaire n'est pas une fin en soi, mais il se pourrait que le Japon soit obligé d'y recourir pour éviter précisément de faire la guerre et pour tenir son rang international. Conscience politique, souvenir du Japon militaire, subconscient, tout cela nourrit par le continuum historique guerrier que nous allons décrire, entre en jeu et pèse sur ce grave choix politique qui transite par les urnes. En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle l'avenir du Japon, en termes de puissance et de sécurité — comme celui d'autres grandes puissances — se joue en Asie sur le front de la lutte économique et, jusqu'à l'avènement d'un ordre pacifiste nouveau, sur fond de puissance militaire. La tentation pour le Japon d'ignorer la dangerosité de l'ordre actuel et de s'avancer sur la scène internationale comme un apôtre de la paix est parfois évoquée, comme si la paix était affaire de bonne volonté ; accessoirement, cette rédemption signifierait que le Japon militaire n'est plus porté par son passé, mais qu'il est détruit par lui. Nous fermons ce livre sur un essai de prospective.

### **Jean-José Ségéric**

Marin de formation, capitaine au long cours et officier de marine de réserve, a pratiqué pendant 30 ans à l'étranger les métiers de shipping. Dans ce cadre, il a cotoyé le monde asiatique et entrevu l'importance des enjeux en Extrême-Orient. Essayiste, il a publié *Histoire du Point Astronomique en mer, Napoléon face à la Royal Navy, L'amiral Mahan et la puissance impériale américaine*.

**Cliquer [ICI](#) pour commander cet ouvrage aux Editions Harmattan (562 pages, 49 €)**